

On veut bannir les bateaux

Claude PLANTE

Sherbrooke

Il y a urgence d'agir et de bannir des petits lacs réservoirs d'eau potable de l'Estrie les bateaux à moteur qui forment, preuves à l'appui maintenant, l'une des principales sources de pollution de «l'or bleu».

C'est là le cri lancé hier par les présidents du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) et du Regroupement des associations de l'environnement des lacs de l'Estrie et du Haut-Saint-François (RAPPEL) qui se basent sur une récente étude universitaire démontrant l'effet polluant des bateaux à moteur sur nos lacs.

Par leurs porte-parole, le CREE et le RAP-

PEL, Jean-Guy Dépôt et Jean-Claude Thibault, présidents respectifs de ces organismes écologiques, demandent qu'on interdise les embarcations à moteur sur les lacs A la Truite (près de Thetford Mines), Bowker, Fer à Cheval, Fraser, Montjoie, Orford et Stukely... pour des raisons économiques!

Certaines de ces étendues d'eau, dont la superficie est inférieure à cinq kilomètres carrés, sont déjà exemptes d'embarcation. Il faut lancer le débat, claironnent-ils, pour se préparer en vue du débat sur la politique de l'eau qu'entend mener cet automne le gouvernement du Québec.

«Cette étude démontre clairement les dangers que nous dénonçons depuis des années. Nos lacs sont affectés par les rejets des moteurs. On

apprend que des moteurs deux temps (comme ceux installés sur les motoneiges) peuvent rejeter dans l'eau jusqu'à 25 pour cent de l'essence mise dans le réservoir», constate Jean-Claude Thibault.

«Il faut arrêter de faire l'autruche. Au bout du compte, ce sont des coûts pour les municipalités qui puisent leur eau dans ces lacs. Il faut que cette eau soit traitée. C'est une facture refilée aux citoyens qui payent les comptes d'eau.»

L'intervention de MM. Dépôt et Thibault tombe à point quand on sait que depuis plusieurs semaines la colère gronde sur et autour de plusieurs lacs de la région, notamment au lac Memphrémagog, immense lac servant à alimenter la ville de Sherbrooke notamment.

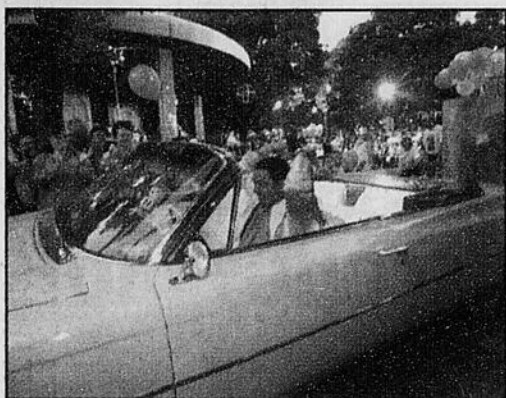
(suite en A2: BANNIR LES...)

Les sept lacs où les embarcations à moteur devraient être interdites



À la Truite
Bowker
Fer à Cheval
Fraser
Montjoie
Orford
Stukely

CHEZ NOUS



Drummondville au rythme de «Cadillac rose» (B1)

LES SPORTS

Fleurimont songe à organiser le championnat mondial de balle lente

(C1)

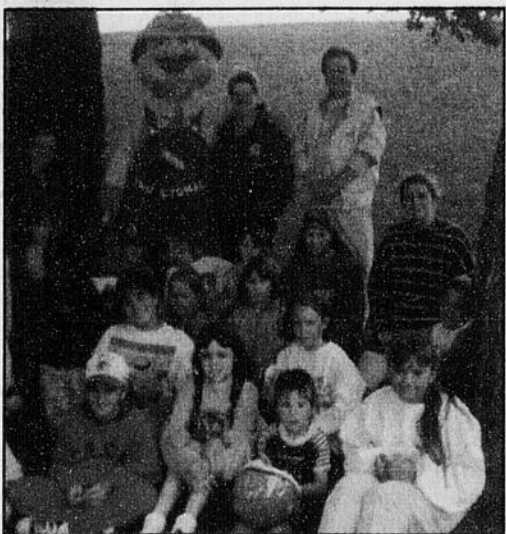


ENFANTS DE TCHERNOBYL



Une façon de voyager... (C6)

A LIRE DEMAIN



Asbestos, une mine de talent

«Si l'avion n'avait pas pris feu, peut-être...»



Photo PC

Pendant que Gaston Lepage raconte à la presse la façon dont s'est déroulée la tragédie qui a coûté la vie à la comédienne Marie-Soleil Tougas et au cinéaste Jean-Claude Lauzon, Patrice L'Écuyer ne peut contenir sa douleur.

Karine TREMBLAY

Montréal

«Si leur avion n'avait pas pris feu, peut-être aurions-nous pu faire quelque chose pour eux...», a révélé le comédien Gaston Lepage, devant l'attroupement de journalistes rassemblés au théâtre Saint-Denis de Montréal pour la conférence de presse qu'il donnait en compagnie du comédien Patrice L'Écuyer, hier après-midi.

Revenus dimanche soir du Grand Nord québécois, les deux comédiens s'expliquent encore mal comment le Cessna dans lequel prenaient place leurs amis, Jean-Claude Lauzon et Marie-Soleil Tougas, avait pu s'enflammer.

«Ils se sont posés exactement comme on dit de le faire dans un atterris-

sage de force. Tellement lentement que ça ressemblait à une scène de film... Je nous voyais déjà en train de rire de l'incident, le soir venu», a raconté avec émotion Gaston Lepage, qui compte plusieurs années d'expérience en pilotage.

Observant la scène de la rivière située au flanc de la montagne, où ils venaient tout juste d'amerrir, ils ont vu l'engin dans lequel se trouvaient leurs compagnons faire quelques manoeuvres pour finalement se poser en douceur, sur les flotteurs, en plein boisé.

De l'aide

À peine quelques secondes plus tard, une explosion se faisait entendre et un énorme feu embrasait l'avion.

«Lorsqu'on a vu l'ampleur des

flammes, on a décidé de redécoller pour aller chercher de l'aide parce que de là où on se trouvait, il nous aurait fallu au moins une heure pour grimper, à pied, jusqu'au site de l'accident. Nous avons tenté d'établir la communication avec eux, mais nous n'obtenions plus de réponse», a indiqué M. Lepage.

Ils ont donc lancé un signal de détresse et se sont envolés au-dessus des montagnes pour tenter de joindre par radio des hélicoptères qui pourraient accéder au site et porter secours à leurs amis.

C'est ainsi qu'un pilote d'hélicoptère survolant le périmètre environnant a été avisé de l'accident et s'est rendu sur les lieux, moins d'une heure après avoir été appelé. Sur place, il n'a pu que constater le décès des deux occupants du Cessna.

«Tout se déroulait tellement tran-

quillement. Alors qu'on cherchait un lieu où amerrir, on se parlait par le biais des radios, un peu comme dans un intercom. La dernière chose que je lui ai dite, c'est «check la montagne», alors qu'il semblait s'en approcher de trop près», se rappelle Gaston Lepage.

Message auquel Lauzon n'aura jamais répondu.

Un excès de prudence L'Écuyer: «On revoit continuellement la scène mais on ne peut rien y faire»(A2)

Autres textes: A3 et D1

Météo / A2

PLUIE

21

5h45 19h57

13 août 25 août 01 sept 10 sept

Landry déplore «le chantage odieux»

Marie TISON

Montréal (PC)

Le vice-premier ministre Bernard Landry a affirmé que les propos du ministre fédéral Stéphane Dion confirmaient la dérive antidémocratique que connaissait le gouvernement fédéral.

M. Landry a écrit hier une lettre au ministre fédéral des Affaires intergouvernementales pour répliquer à la lettre que celui-ci avait envoyée au premier ministre Lucien Bouchard pour contester ses propos sur le processus de sécession.

Dans sa missive, le ministre Landry s'en prend d'abord au fait que M. Dion refuse de reconnaître une décision de 50 pour cent plus en faveur de la souveraineté au Québec.

«Il est proprement incroyable qu'un démocrate, quel qu'il soit, défende une telle position», a-t-il écrit.

Il a rappelé que le Québec était entré dans le Canada sans référendum, avec une majorité parlementaire de quelques voix seulement, et que Terre-Neuve avait adhéré à la fédération avec un résultat de 52 pour cent.

Il a soutenu que le refus de M. Dion

d'indiquer un seuil satisfaisant démontrait l'incohérence de sa position. Il a également souligné la déclaration du ministre fédéral à l'effet que les peuples n'existaient plus, une autre preuve de confusion intellectuelle, à son avis.

Partition

Mais c'est surtout l'appui tacite aux partitionnistes qu'a condamné M. Landry. «Selon les partitionnistes, certains électeurs du Non pourraient faire fi de la démocratie, refuser le verdict et changer les règles du jeu, a-t-il écrit.

Il a déclaré aux journalistes que le

gouvernement fédéral flirtait avec les partitionnistes, des personnes qui veulent introduire des critères ethniques dans l'établissement de frontières.

«C'est rétrograde, s'est-il écrié. Le Québec n'est pas une affaire de 'loi du sang', mais une entité politique basée sur la géographie.»

Dans sa lettre, M. Landry a également déploré le «chantage odieux» du ministre Dion qui a affirmé, en entrevue, que le Canada anglais devrait promettre aux Québécois de reconnaître leur spécificité dans la constitution, à la condition qu'ils élisent le Parti libéral du Québec.

LA PLUS GRANDE VENTE D'AUTOMOBILES AU QUÉBEC!

À LIQUIDER
500 VÉHICULES SOUS LA TENTE

DES PRIX JAMAIS VUS!

LES TERRASSES
Rock Forest
4857, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST

DU MARDI 12 AOÛT AU
DIMANCHE 17 AOÛT

Surveillez la publicité dans La Tribune

La prudence aurait causé la perte du couple

Karine TREMBLAY

Montréal

Ironiquement, alors que tous clament sa témérité, il semble que ce soit un souci de prudence qui ait causé la perte du cinéaste Jean-Claude Lauzon et de sa compagne, la comédienne Marie-Soleil Tougas, dimanche, dans le nord du Québec.

À bord de deux avions différents, le couple et les deux comédiens Patrice L'Écuyer et Gaston Lepage étaient partis pour une fin de semaine de pêche dans la région du Grand Nord québécois.

Le matin même, ils s'étaient tout d'abord posés près de la rivière Duguay, pensant y trouver l'endroit idéal pour passer le reste de la journée.

Une heure plus tard, ils décidaient cependant de repartir afin de trouver un site qui soit plus approprié. C'est un peu à l'ouest de la rivière aux Mélézes que Gaston Lepage a cru repérer l'emplacement recherché, au flanc d'une montagne.

Ayant observé les lieux en vol, il y a amerri, après avoir communiqué l'information à Jean-Claude Lauzon. Ce dernier, trouvant le courant un peu fort, a cependant jugé préférable de vérifier lui-même l'état du site avant de s'y poser.

«Contrairement à ce qu'on a laissé entendre, a précisé Gaston Lepage, Jean-Claude était un pilote extrêmement prudent, et s'il a remis les gaz, c'était pour ne pas prendre de chance, pour prendre ses informations lui-même. C'est ce qu'il faut faire. Je jugeais l'endroit sécuritaire, mais il faut que le pilote partage cet avis et s'en assure par lui-même.»

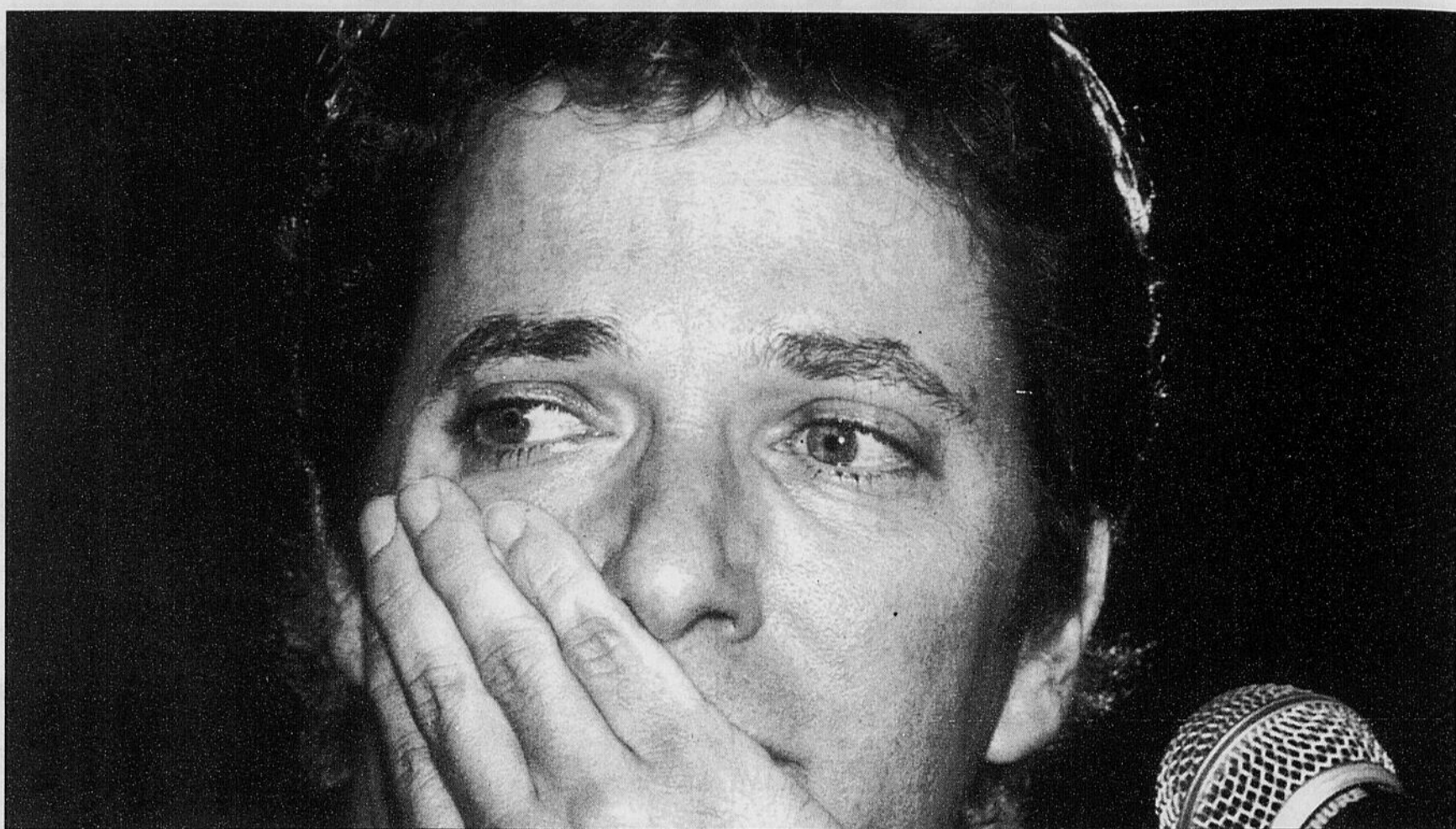
Pas assez vite

Jean-Claude Lauzon a donc pris de la vitesse afin de passer par-dessus la montagne, mais, vraisemblablement, il s'est rendu compte qu'il n'allait pas assez vite pour la traverser. Il a donc tourné à droite et perdu de l'altitude, en continuant de voler tout en descendant le long de la montagne, pour finalement se poser sans heurts dans des boisés. Quatre ou cinq secondes plus tard, l'explosion survenait.

«J'ignore ce qui s'est passé, quelles manœuvres Jean-Claude voulait tenter. À la distance où on se trouvait, il est difficile d'évaluer avec précision ce qu'il en était exactement. Le livre des pilotes signale que les pilotes sont toujours responsables. Peut-être a-t-il fait une évaluation des distances qui ne correspondait pas à la réalité», a avancé M. Lepage.

Celui-ci n'écarte cependant pas la possibilité qu'un violent coup de vent ait rabattu le Cessna tout près de la montagne.

Quant à l'éventualité d'un bris mécanique, M. Lepage ne semblait pas trop y croire, mais il a précisé que l'enquête menée par Transports Canada ferait le point sur la question.



Visiblement secoué par les événements des derniers jours, Patrice L'Écuyer n'a pu retenir ses larmes en souhaitant ses sympathies à tous ceux qui partagent sa tristesse de voir Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon partir. «Pas seulement aux membres de leur famille et à leurs amis, mais aussi au public», a-t-il insisté

«On revoit continuellement la scène, mais on ne peut rien y faire» - Patrice L'Écuyer

Montréal (KT)

«Aux personnes qui aimaient Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon, je voudrais offrir mes sympathies; pas seulement aux membres de leur famille et à leurs amis, mais aussi au public», a déclaré, la voix brisée, le comédien et animateur Patrice L'Écuyer, au terme de la conférence de presse qu'il donnait hier avec le comédien Gaston Lepage, au théâtre Saint-Denis de Montréal. M. L'Écuyer n'a pas pu contenir son chagrin plus longtemps; il s'est effondré sitôt la conférence terminée.

Celle-ci aura duré une demi-heure, pendant laquelle les deux comédiens ont témoigné de ce qu'ils ont vu du

tragique accident, en tentant de maîtriser avec peine le chagrin qui les afflige.

Visiblement ébranlés, si peu de temps après le drame, ils ont tenu à clarifier la situation afin de tourner la page et de reprendre leur carrière. L'émotion était à son comble dans la salle, où des représentants de tous les médias s'étaient déplacés.

«Au départ, je ne désirais pas en parler, je considérais ça comme un événement personnel, a signifié Gaston Lepage. Mais quand, à Dorval, j'ai réalisé l'ampleur médiatique qu'avait pris l'événement, j'ai décidé de participer à cette conférence de presse pour clarifier ce qui s'est produit et pour passer au travers. Après, je vivrai avec le souvenir de mes chums que j'ai perdus.»

«Pourquoi eux et pas nous? C'est à n'y rien comprendre. On revoit continuellement la scène, mais on ne peut rien y faire. J'ai compris que la vie ne tient pas à grand chose», a dit Patrice L'Écuyer, les yeux embués et la gorge nouée.

La journée s'annonçait pourtant belle, dimanche dernier, alors que les quatre amis survolaient la région du Grand Nord: «Contrairement à ce qu'on dit plusieurs médias ces derniers jours, il faisait un temps magnifique là où nous nous trouvions dimanche, à 100 km de Kuujuaq», a commenté M. L'Écuyer.

«Un coup de poignard»

«Cet accident, c'est un peu comme si on recevait un coup de poignard

dans le dos de la part d'un ami. On a perdu deux personnes qu'on aimait beaucoup, dans la pratique d'une activité qui les passionnait autant que nous», a ajouté Gaston Lepage.

Ce dernier n'a pas voulu reprendre les commandes de son engin pour revenir à Montréal. «Non pas parce que j'avais peur, mais j'ai toujours piloté par plaisir et là, je n'aurais ressenti aucun plaisir à le faire. Trop d'idées me seraient passées par la tête.»

Quoique très ébranlé, il promet cependant de voler à nouveau, dans un avenir plus lointain: «Alors que j'étais à côté du pilote, à bord de l'avion de retour, j'ai réalisé la chance que j'avais que ça ne me soit pas arrivé à moi. Mon malheur, c'est que je n'ai plus les chums qui avaient l'habitude de voler avec moi.»

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 07-08-12
4 6 11 12 15
17 20 27 30 36
38 39 44 45 51
56 58 62 65 68

Quotidienne
Tirage du 07-08-12
3 4
115 3507

Extra
Tirage du 07-08-12
NUMÉRO: 807477

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

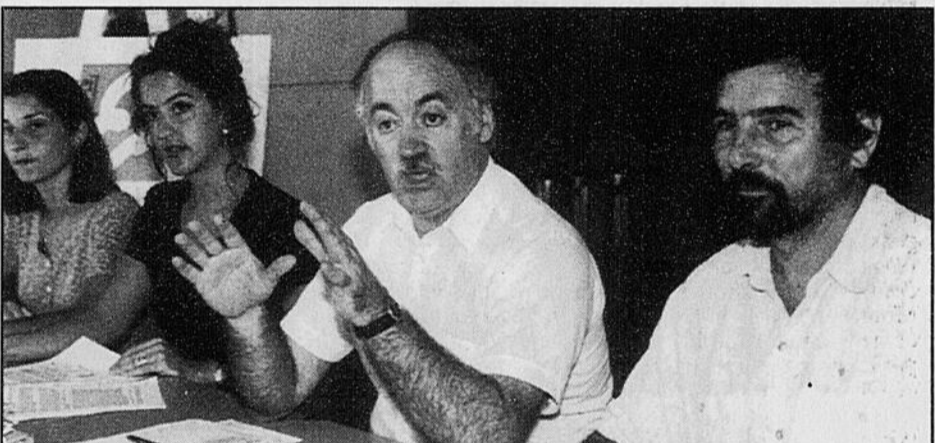
(suite de une: BANNIR LES BATEAUX)

Les deux présidents avouent que la commande d'interdire les bateaux à moteur sur ces petits lacs ne sera pas nécessairement difficile à remplir.

Mais, craignent-ils, tout cela aura un impact sur les autres lacs de la région déjà pris d'assaut par les plaisanciers. En viendra-t-on par interdire les bateaux à moteur sur tous les lacs?

«Il est évident qu'en interdisant les embarcations à moteur sur ces petits lacs servant de réservoir d'eau potable, il y aura plus d'embarcations sur les autres lacs, soutient M. Dépôt. Mais quand les bateaux seront cordés sur les autres lacs, il y a quelqu'un qui va se lever et qui va crier.»

«C'est déjà commencé au lac Memphrémagog», ajoute-t-il en référence au débat qui sévit actuellement. «Je pense que sur ces grands lacs, on pourrait interdire les moteurs deux temps, ça serait déjà beaucoup. Les moteurs à quatre temps (du type de ceux utilisés dans les voitures) sont beaucoup



MÉTÉO La Tribune

La Tribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Victoriaville 21/14
Thetford Mines 21/14
Drummondville 21/14
Lac-Mégantic 21/14
Valcourt 21/14
Sherbrooke 21/14
Magog 21/14
Coaticook 21/14

HUMIDEX
23

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
21 PRÉC. 80	14 PRÉC. 100	21 PRÉC. 90	22 PRÉC. 10	24 PRÉC. 0

QUÉBEC

Chicoutimi Plu 20/14	Québec Plu 20/14
Gaspé Enu 22/10	Pimoussi Plu 19/13
Iles-de-la-Mad. Sol 19/14	St-Georges Plu 20/14
La Grande Plu 16/7	Sept-Îles Enu 17/10
Lac-St-Jean Plu 20/14	Trois-Rivières Plu 20/15
Montréal Plu 21/14	Val-d'Or Plu 19/10

INDICE UV
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

CANADA

Charlottetown Sol 20/13	Régina Var 24/10	Boston Plu 20/16	New York Plu 26/22
Edmonton Ora 26/10	St-John's Var 20/9	Bridgeport Plu 24/20	Plattsburg Plu 21/14
Fredericton Enu 23/14	Toronto Deg 25/14	Burlington Plu 21/14	Portland Plu 18/12
Halifax Sol 22/12	Victoria Sol 28/13	Concord Plu 19/11	Providence Plu 21/16
Ottawa Nua 22/16	Winnipeg Sol 21/10	Detroit Var 24/18	Washington Var 33/23

USA

LE MONDE

Athènes Sol 31/24	Mexico City Ave 26/12	Atlantic City Nua 27/22	Myrtle Beach Sol 33/25
Beijing Sol 30/23	Moscou Var 20/11	Cape Cod Plu 20/16	Old Orchard Plu 18/12
Berlin Sol 28/18	Paris Sol 32/21	Daytona Beach Sol 32/23	Orlando Var 33/23
Hong Kong Sol 31/26	Port-au-Prince Sol 30/24	Freeport Var 32/27	Plattsburg Plu 21/14
Lisbonne Sol 24/17	Rome Sol 30/17	FT Lauderdale Var 33/23	Tampa Var 33/24
Londres Deg 28/20	Tokyo Ave 33/26	Honolulu Var 32/28	Virginia Beach Sol 34/23
		Key West Var 32/27	West Palm B Var 32/27
		Miami Sol 32/24	Wildwood Nua 27/22

© Services Commerciaux MM 1997

En compagnie (de g. à dr.) des étudiantes en environnement Annie Allard et Sonia Zalesack, le président du CREE, Jean-Guy Dépôt, et le président du RAPPEL, Jean-Claude Thibault, ont rendu public, hier, un rapport démontrant l'effet des bateaux à moteur sur les lacs de la région.

moins polluants.»

Des métaux lourds

L'étude exhaustive, menée l'hiver dernier par quatre étudiants en maîtrise de l'Université de Sherbrooke à l'aide de méthodes scientifiques, montre que l'utilisation des bateaux à moteur provoque de l'érosion, des émissions de gaz et de métaux lourds dans l'eau, sans compter la prolifération des algues et évidemment du bruit.

Le document produit par les étudiants Annie Allard, Pierre Doucet, Anick Verville et Sonia Zalesack soutient qu'un «moteur hors-bord qui fonctionne toute la journée rejette l'équivalent de la quantité des déchets déversés dans les égouts par une population de 400 personnes.»

La recherche a causé certaines surprises au quatuor universitaire. «Nous avons trouvé que dans certains lacs, malgré l'interdiction de bateau à moteur, on retrouve quand même une proportion de plomb dans l'eau.»

«Ce sont de petits lacs où l'eau prend du temps à se régénérer», conclut Mme Allard.

LA QUOTIDIENNE 115 - 3507

INDEX

Agro-alimentaire:.....B-3
Arts et spectacles:.....C-7
Bandes dessinées:.....D-5
Branché sur le monde:.....D-8
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-7
Économie:.....B-4
Messier en liberté:.....D-2
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....D-3
Sports:.....C-1
Vivre:.....B-7

L'ENTREPÔT DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

NOUS SOMMES PRÊTS POUR LA RENTRÉE

ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.

2700, rue King Ouest, Sherbrooke

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente:.....3,51 \$ T.P.S.:.....25 \$ T.V.Q.:.....24 \$ Coût à l'abonné:.....4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an 700,00 \$	6 mois 410,00 \$	3 mois 265,00 \$	1 mois 130,00 \$
----------------	------------------	------------------	------------------

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



Aucun coeur ne peut demeurer insensible

Montréal

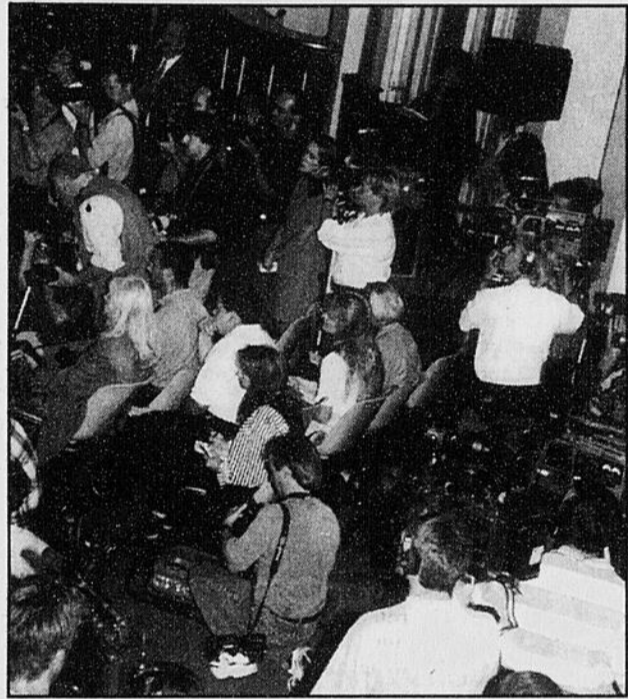
Patrice L'Écuyer pleurait comme un enfant quand il quitté. Gaston Lepage s'essuyait les yeux. Des journalistes ont sorti leurs verres fumés bien avant la fin de la conférence de presse. Il n'y avait pas un coeur capable de demeurer insensible à l'émotion qui enveloppait le hall d'entrée du Théâtre Saint-Denis, hier après-midi.

C'est là que Patrice L'Écuyer et Gaston Lepage ont accepté de faire le point sur l'accident d'avion dont ils ont été témoins dimanche, et qui a coûté la vie à la comédienne et animatrice Marie-Soleil Tougas ainsi qu'au cinéaste Jean-Claude Lauzon.

Les deux comédiens, qui ont l'habitude de nous faire rire, ont cette fois fait pleurer le Québec en racontant de quelle façon ils ont vu périr, depuis leur Cessna, les deux amis avec qui ils étaient partis en excursion dans le Grand Nord québécois. Leur dramatique récit, qui a duré une bonne trentaine de minutes, a été présenté en direct sur les trois chaînes francophones de télévision, ainsi que sur quelques stations radiophoniques du Québec.

Dans le hall d'entrée du Théâtre Saint-Denis, seul le crépitements des caméras des photographes est venu perturber les explications de Gaston Lepage qui a raconté comment il avait mis en garde, via la radio, son copain Lauzon qui conduisait l'autre Cessna. «Check' la montagne», l'a-t-il avisé.

Ce sont les derniers mots que Gaston Lepage a lancés à son grand copain Lauzon. Quatre ou cinq secondes plus tard, le couple Lauzon-Tougas périssait calciné dans l'avion.



Imacom-Daguerre par Martin Blache

Rarement a-t-on vu les journalistes et photographes s'émouvoir à un tel point lors d'une conférence de presse.

Les représentants des médias, qui étaient au moins deux fois plus nombreux que les 18 chaises qu'on avait prévues à leur intention, et qui ont pour la plupart l'habitude de composer avec ce genre de drame, paraissaient ébranlés.

D'entrée de jeu, par la voix de Danielle Papineau-Couture de la boîte de communications du même nom, les gens des médias avaient d'ailleurs eu droit à la gratitude de Patrice L'Écuyer et Gaston Lepage qui ont salué le civisme dont ils ont fait preuve lundi soir quand ils sont rentrés à Montréal. De façon tacite, les journalistes avaient décidé de ne poser aucune question aux deux comédiens, dévastés par la perte de leurs deux amis, à leur retour à l'aéroport de Dorval.

Comme le bon peuple, les journalistes l'aimaient bien la petite Marie-Soleil. Comme le bon peuple, ils étaient bien fiers des réalisations de Jean-Claude Lauzon. Comme le bon peuple, ils avaient énormément de peine, mais aussi beaucoup de compassion pour les deux témoins du terrible accident.

Il fallait voir Marie Plourde cachée derrière ses immenses lunettes fumées, assise par terre, l'air complètement abattu, écouter difficilement dans quelles circonstances sa grande copine Marie-Soleil Tougas avait trouvé la mort. Lorsque Gaston Lepage a précisé que le feu avait été très violent après l'impact, sa tête s'est affaissée entre ses genoux. Elle était visiblement dévastée, la pauvre.

Il fallait aussi voir Nathalie Petrowski, derrière ses verres fumés également, encaisser durement les détails de l'accident qui a coûté la vie à celui qu'elle considérait comme son propre frère, Jean-Claude Lauzon. «On sort d'ici?», a-t-elle lancé à un collègue dès qu'a pris fin la conférence de presse.

J'ai rarement vu autant d'émotion chez les représentants des médias affectés à la couverture d'une conférence de presse, aussi difficile fut-elle. Même le vétéran Claude Poirier, qui en a pourtant vu bien d'autres, a quitté le mine basse. C'est vous dire.

L'atmosphère de grande tristesse qui régnait dans le hall d'entrée du Saint-Denis peut expliquer pourquoi les journalistes ont posé très peu de questions une fois le récit de Gaston Lepage et Patrice L'Écuyer complété. D'ailleurs, aucun n'a trouvé à rouspéter lorsque Danielle Papineau-Couture a décidé de mettre un terme à la conférence de presse. Gaston Lepage et Patrice L'Écuyer n'étaient plus capables de contenir leur chagrin.

Six agents de sécurité avaient été embauchés pour voir à ce qu'aucun curieux ne puisse avoir accès aux lieux de la conférence de presse. Les représentants des médias devaient montrer patte blanche. C'est en essayant de voir à travers les vitrines teintées des portes du Saint-Denis que quelques dizaines de badauds ont suivi du mieux qu'ils le pouvaient le déroulement de la conférence de presse.

Il y avait d'ailleurs beaucoup d'achalandage autour du Saint-Denis hier après-midi et les personnes qui tournaient autour savaient très bien ce qui se tramait à l'intérieur.

Juste en face, au resto-bar Monte Carlo, la serveuse avait allumé le téléviseur une heure avant la présentation de la conférence de presse, pour être bien certaine de ne rien manquer. «J'ai regardé l'émission spéciale portant sur Marie-Soleil hier (lundi) et j'ai pleuré pendant toute la demi-heure. J'espère que je ne vais pas brailer encore une fois. C'est tellement terrible ce qui s'est produit», a-t-elle dit.

Il y a fort à parier que lorsque Patrice L'Écuyer a éclaté en sanglots en offrant ses «sympathies au public qui aimait Marie-Soleil et Jean-Claude», à la toute fin de la conférence de presse, de nombreux Québécois ont encore une fois versé des larmes.

Toutefois, «the show must go on» comme on se plaît à dire dans le métier. Aussi, les deux comédiens espèrent-ils qu'on leur permettra maintenant de tourner la page sur cette tragédie.

Au Théâtre Saint-Denis, des spectacles du duo «Lévesque/Turcotte» et de Daniel Lemire sont maintenant prévus.

Et le spectacle continue...

Un pas vers une fondation pour les enfants malades

Claude PLANTE

Rock Forest

La comédienne et animatrice Marie-Soleil Tougas a tellement fait pour les enfants malades au cours de sa vie qu'il vaut la peine de mettre sur pied une fondation en son nom vouée à soutenir les tout-petits luttant contre la maladie.

L'onde de choc provoquée par la mort de Marie-Soleil Tougas, le week-end dernier, est tellement puissante qu'elle se répand dans la région, soulevant un mouvement de sympathie qui pousse un couple de parents de Rock Forest à vouloir créer la Fondation Marie-Soleil-Tougas.

René Gélinau et sa conjointe Kathya Létourneau, parents de cinq enfants, dont une fillette décédée en mars 1993, sont des habitués des hôpitaux. En plus des maux subis par Karolie, morte à l'âge de sept mois du «syndrome du nourrisson», le plus jeune de la famille, Tristan, un an, est l'objet d'un suivi constant pour des problèmes d'acidité. Dimanche soir, le bambin a même fait un arrêt respiratoire.

Les trois autres, Cassandra, six ans, Kerby, trois ans, et Dylen, deux ans, sont aussi des habitués des hôpitaux. Pas surprenant alors que la mort plus qu'inattendue de la jeune comédienne soulève cet envie de perpétuer son nom.

«Il est important qu'on se souvienne d'elle», déclare M. Gélinau. Nous avons pensé à une fondation pour venir en aide aux enfants malades. Je pense que c'est ce que Marie-Soleil aurait voulu. Elle a fait beaucoup pour les enfants dans les hôpitaux. Tout le monde le sait. Il va de soi que ça se poursuive. Elle aurait poursuivi ses démarches, c'est certain.

«Mes enfants la connaissaient par l'émission *Les Débrouillards*. Même moi j'ai appris beaucoup en regardant ça. Je la connaissais d'avantage dans les téléromans. Mais tout le monde sait que Marie-Soleil se dévouait auprès des enfants malades. Tout le monde l'a vue au téléthon Opération Enfant Soleil.»

Démarches entreprises

Une fois l'idée germée après l'annonce de sa mort, M. Gélinau et Mme Létourneau n'ont pas pris de temps à entreprendre des démarches. Plusieurs appels lancés à la Ville de Sherbrooke, au CUSE, à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, auprès des différentes stations de télévision et de *La Tribune* portent déjà des fruits.

Hier après-midi, le téléphone du couple résonnait sans cesse. Des rendez-vous seront fixés lundi.



Photo La Tribune par Claude Plante

Entourés ici de leurs quatre jeunes enfants, Cassandra, Kerby et Dylen, un couple de Rock Forest, René Gélinau et Kathya Létourneau veut créer la Fondation Marie-Soleil-Tougas, en souvenir de l'oeuvre de la jeune comédienne auprès des enfants malades.

«Pour l'instant, je ne demande pas d'argent, soutient René Gélinau. Je veux que ces organismes m'aident à trouver les ressources qui peuvent nous aider à mettre sur pied cette fondation. En plus, comme je ne connais pas la famille de Marie-Soleil, je dois m'assurer de pouvoir utiliser son nom.»

«Probablement que quelqu'un d'autre ailleurs au Québec pense à cette fondation. Nous n'avons rien contre unir nos efforts avec d'autres. Nous ne faisons pas ça pour nous faire un nom. Nous voulons une fondation qui invite les gens à donner dans la joie, la joie même que j'ai aimée Marie-Soleil Tougas.»

«Si notre projet aboutit, je veux qu'on s'assure que les sommes soient bien utilisées pour guérir les enfants. Il y aura un contrôle strict des dépenses. Je tiens à dire qu'il n'est pas

question pour moi de vouloir profiter de ça personnellement.»

Nul doute que le couple aurait pu avoir recours à pareille fondation lorsqu'est venu le temps de soigner leurs enfants, affirment M. Gélinau et Mme Létourneau.

«Avec les coupures budgétaires dans les hôpitaux, c'est normal qu'il y a moins d'argent pour soigner les enfants, signale la dame. Une fondation comme celle-là pourrait certainement servir. Seulement pour aider les parents d'enfants malades à trouver les bonnes ressources, ça serait déjà beaucoup.»

«Les efforts de Marie-Soleil doivent laisser un héritage, revient son conjoint. Il ne faut pas qu'elle soit oubliée dans six mois. Comme ça, nos enfants sauront en entendant ce nom qu'elle fait quelque chose pour eux.»

Double poursuite pour les auteurs de vols à l'étalage

Des chaînes prennent les grands moyens

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Certains grands magasins frappent doublement contre les voleurs à l'étalage qui tombent dans leur filet.

L'affaire a été éventée hier au palais de justice de Sherbrooke. Il a cependant été impossible plus tard dans la journée d'obtenir des commentaires dans des grands magasins de Sherbrooke. On avoue seulement que la pratique de poursuivre maintenant au civil les voleurs pour récupérer des frais se répand dans certaines chaînes. L'objectif ultime est de freiner le fléau du vol à l'étalage.

Tout le monde sait à quel point une simple plainte de vol à l'étalage gruge de la paperasse, des heures pour les policiers et les agents de sécurité des magasins et alourdit la démarche d'un appareil judiciaire déjà engorgé.

En bout de ligne, dans la majorité des cas, à moins que la personne ne soit une spécialiste investie et impénitente de ce type de délit, elle reçoit de la Cour une réprimande, une petite tape sur l'épaule et une invitation à la contrition.

Dans certains dossiers, il pouvait y avoir amende mais rarement plus élevée que 50 ou 100 \$. Ces crimes sont le plus souvent dénués de violence et les biens volés pratiquement toujours récupérés.

Mais il se pourrait fort bien que la nouvelle façon de procéder de certains magasins à grande surface ait un effet dissuasif plus fort que le discours du tribunal qui devait toujours tenir compte de l'absence d'antécédent, des circonstances du vol, de la jurisprudence dans le domaine et d'un tas de facteurs souvent plus atténuants qu'aggravants.

Hier matin, devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec s'est présentée

une femme qui a plaidé coupable à un vol à l'étalage pour des biens totalisant 95 \$.

Un travail d'enquête a été effectué par le magasin qui a bien évidemment récupéré les biens puis la plainte a suivi son cours au criminel.

Toutefois, là où ça fait un peu plus mal, c'est que la dame a fait l'objet d'une poursuite civile entamée par le magasin au montant de 230 \$ qu'elle va acquitter.

La réclamation comprend les procédures administratives entreprises à cause du vol, le temps des agents de sécurité, bref couvre les dommages que le commerce prétend avoir subis à cause du délit.

La leçon à retenir pour les gens dont les doigts sont pris d'une soudaine agitation devant des biens convoités est que le vol à l'étalage peut receler des ennuis bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Les chefs se liguent contre le cancer

Ève BÉDARD

Sherbrooke

Imaginez un repas gastronomique comprenant hors d'oeuvres, entrée froide et entrée chaude, potage, plat principal, fromages et dessert, le tout exécuté avec amour et passion par huit des meilleurs chefs de la région, des vins choisis et commentés par l'un des meilleurs sommeliers au monde, le tout agrémenté de la musique d'un pianiste che-

vronné.

En participant à la troisième édition du Gala des grands chefs de l'Estrie, qui aura lieu le jeudi 11 septembre à l'hôtel Delta de Sherbrooke à 18 heures, c'est cela, et encore plus qui vous attendra.

«Nous allons mettre sur table les talents de la région», affirme le président d'honneur et directeur de la Banque Scotia, Reynald Lefebvre.

En effet, Marco Guay, chef du restaurant Ripplecove et chef coordonnateur de l'événement,

ment, Roland Ménard du Manoir Hovey, Dominique Guilbeault de l'Auberge le Bocage, Claude Jodoin de la Falaise St-Michel, Alain Labrie de l'Auberge Hatley, Miguel Hernandez du Murville au Delta, Yvan Couture de la Devinière ainsi que Elisabeth Merle de la pâtisserie Magali, aidés d'élèves en cuisine de l'école 24-Juin, concocteront des plats qui plairont aux plus fins palais.

«Le sommelier estrien Alain Bélanger, qui est le meilleur au Canada et le deuxième meilleur au monde, choisira des vins pour nous et Louis Roy, pianiste à l'auberge Ripplecove viendra mettre de l'ambiance», soutient François Durand, vice-présidente de la Société canadienne du Cancer, section Sherbrooke.

Prix hommage

Une nouveauté est prévue au programme. Un prix hommage sera décerné à une personne de l'Estrie qui aura le plus contribué à l'avancement de la gastronomie, à la formation et au développement hôtelier. «Cela deviendra une gratification annuelle», de dire Mme Durand.

De plus, tout en profitant d'un repas extraordinaire, les participants auront l'occasion de faire une bonne oeuvre. En effet, le Gala des grands chefs est une activité de levée de fonds dont les profits vont à la Société canadienne du cancer.

Le président de la Société canadienne du cancer, section Sherbrooke, Claude Gingras, est fier de compter sur la participation de tant de personnes afin d'aider à combattre cette terrible maladie.

«Tout le monde connaît quelqu'un de près ou de loin qui est aux prises avec le cancer. On ne sait jamais quand la maladie va frapper, mais quand elle frappe, on est un peu démuni face à elle. C'est pourquoi nous avons besoin d'argent pour faire avancer la recherche. On prévoit, par cette activité, ramasser une somme de 20 000 \$»

Il y a 225 billets en vente au prix de 125 \$ par personne. Renseignements, 562-8869.



Imacom-Daguerre par Martin Blache

Voici les gens qui prendront part au souper-bénéfice annuel de la Société canadienne du cancer: Devant, Marco Guay, chef au restaurant Ripplecove et coordonnateur du Gala des grands chefs de l'Estrie, Reynald Lefebvre, président d'honneur et directeur de la Banque Scotia, Françoise Durand, coordonnatrice du Gala et vice-présidente de la Société canadienne du cancer à Sherbrooke, Claude Gingras, président de la Société canadienne du cancer. Au centre, Alain Labrie de Auberge Hatley, Claude Jodoin de la Falaise Saint-Michel, Miguel Hernandez du Murville au Delta, Roland Ménard du Manoir Hovey. À l'arrière, Dominique Guilbeault de l'Auberge Bocage, Elisabeth Merle de la pâtisserie Magali et Yvan Couture de la Devinière.

Le cancer vient à bout du grand bâtisseur qu'a été Lionel Jacques

□ L'Université, le Collège et d'autres grands édifices de Sherbrooke portent sa griffe

Béatrice FARAND

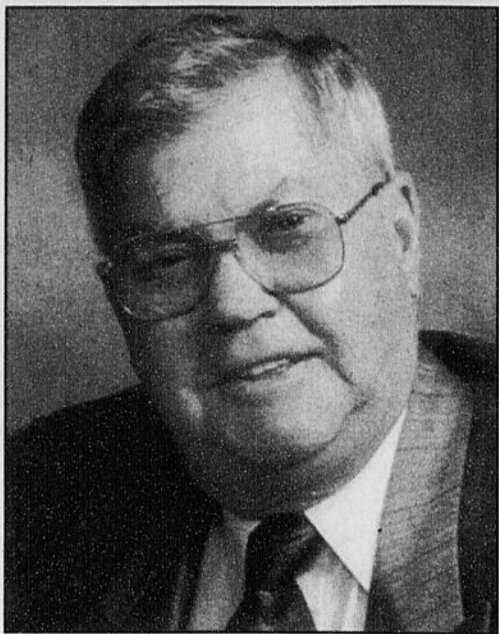
Sherbrooke

Lionel Jacques fut un homme très connu à l'époque, de par ses constructions. Hier, il s'est éteint au milieu de ses proches, rongé par le cancer, laissant derrière lui ses réalisations mais aussi sa ténacité et sa force.

Diplômé du Séminaire Saint-Charles Borromée, avec option commerciale, il commence à travailler avec son père, entrepreneur en construction, chez Adélar Jacques Limitée. Plus tard, il deviendra président de cette même compagnie. Dès lors, son esprit d'initiative commence à poindre.

Dans les années 1970, avant que d'autres bâtiments soient ajoutés à ceux déjà existants de l'Université de Sherbrooke, on disait que Lionel Jacques avait bâti 90% de l'Université. On peut parler entre autres du Pavillon central qui abrite la salle Maurice-O'Bready, le pavillon des sciences et celui des sciences appliqués.

Le Collège de Sherbrooke et l'école Saint-Michel ont également été construits sous sa direction. Les deux dernières constructions qui ont vu le jour du temps de la compagnie Adélar Jacques Ltée furent le poste de police et le viaduc de l'autoroute 410. Il faut mentionner qu'à l'époque, il s'agissait du plus gros entrepreneur en construction des Cantons de l'Est.



Lionel Jacques

Ce grand homme laisse dans le deuil son épouse, Lucie Duranleau ainsi que ses six enfants, Claude, Chantal, Richard, Gaétan, Jean-Guy et Daniel. Tous ne tarissent pas d'éloges à son égard, mentionnant toutes ses

qualités et ses réalisations.

«Il n'a jamais baissé les bras, c'était un homme très positif, mentionne son épouse. La première fois que je l'ai vu perdre confiance, c'est lorsque le médecin lui a recommandé de ranger ses bâtons de golf il y a trois semaines, à cause de son cancer.

Ses proches le décrivent comme quelqu'un de positif, fonceur, humain, simple, sportif, mais surtout très actif. Après Adélar Jacques Ltée, il fonda les Produits Lionel inc, ce qui ne l'empêcha pas de s'occuper activement de sa ferme et de posséder des parts dans l'entreprise Martineau Transport. Bref, il s'agissait d'un homme qui avait besoin de bouger.

«Il a fait et représentait tellement de chose qu'on en oublie, explique son fils Claude. C'était un planificateur qui menait à bien toutes ses entreprises et qui était aimé de ses amis car il savait où il s'en allait.»

Devant prendre sa retraite il y a une dizaine d'années parce qu'il souffrait d'asthme, tout le monde croyait qu'il finirait par partir à cause de ses poumons. C'est finalement un cancer de l'estomac, s'étendant au foie qui l'emporta.

«Fais ce que tu aimes et tu va réussir». Voilà une des phrases qu'il répétait le plus souvent aux gens qui l'entourait.

Ses enfants et son épouse lui disent merci.

AU PALAIS DE JUSTICE

L'épée de Damoclès suffirait!

Sherbrooke - Pour tenter de tempérer une flamme amoureuse qui n'arrive pas à s'éteindre et ramener la paix entre trois personnes, le défenseur Conrad Chapdelaine a suggéré au juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec d'installer au-dessus de la tête de son client une épée de Damoclès.

Cette épée prendrait la forme d'un sentence d'emprisonnement de huit mois avec sursis et de diverses conditions que la Cour voudrait bien lui imposer.

L'accusé fait face à des accusations d'introduction avec effraction, de voies de fait et de menaces de mort. Il est détenu depuis vendredi dernier.

L'affaire est peu banale. L'ex-conjointe de l'accusé vit maintenant avec le frère de l'accusé. Depuis un an, l'accusé ne semble vraiment pas accepter cette situation.

Dans la nuit du vendredi 8 août, à Sherbrooke, il s'est introduit dans le domicile de son ex-conjointe, il a menacé de mort son frère qui est le nouveau conjoint et il l'a passé à tabac.

L'ex-conjointe ne voudrait pas que les liens soient coupés entre les quatre enfants de l'ancien couple et son ancien époux mais elle ne veut plus qu'il la harcèle et qu'il menace ou frappe son nouvel ami.

La consommation d'alcool représente pour l'accusé le noeud du problème.

En accord avec le tableau brossé par Me Chapdelaine et les suggestions soulevées par le procureur Paul Crépeau, le juge Desmarais a imposé une sentence d'emprisonnement de huit mois avec sursis et des conditions d'interdiction de consommation d'alcool et de communication avec le frère, l'obligation d'assister à des rencontres de A.A. et une fois le délai de huit mois passés, une probation de deux ans durant laquelle il devra garder la paix, avoir une bonne conduite et se soumettre aux avis de l'intervenant social qui le prendra sous sa tutelle.

Il ne chambrait pas au bon endroit

Sherbrooke - Est-ce son état aviné ou une intention criminelle qui a amené un jeune homme de 24 ans à se tromper de chambre dans l'immeuble où il loge, 863 rue King Ouest, à Sherbrooke?

Il appartiendra à l'appareil judiciaire de démêler tout cela. En attendant, appréhendé vers 5 h, hier, l'accusé d'une introduction avec effraction et d'un bris de probation (il devait se tenir loin de la dive bouteille) a recouvré sa liberté avant la fin de l'avant-midi.

Il avait été amené devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec.

Le défenseur Joël Bourassa a obtenu l'élargissement de son client moyennant diverses conditions dont celle d'un couvre-feu entre 23 h et 7 h.

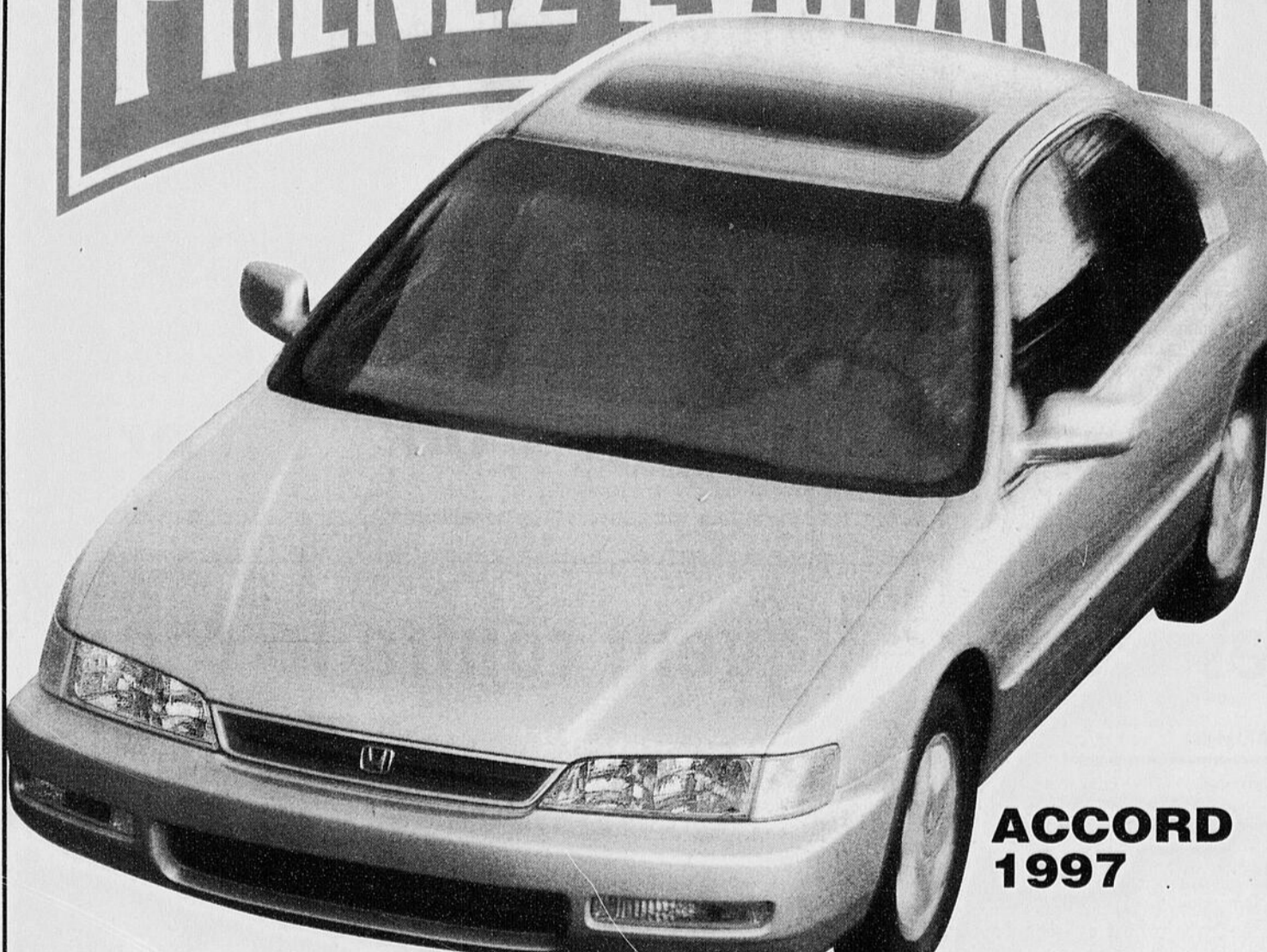
C'est en entrant dans la chambre dont il n'était pas locataire, vers cinq heures du matin, qu'il a tiré accidentellement du sommeil l'occupant.

Ayant constaté le réveil, il a fui mais le plaignant avait déjà reconnu l'intrus. Invités à intervenir, les policiers ont rapidement retracé le suspect, d'où sa comparution.

HONDA

L'ÉVÉNEMENT

PRENEZ L'VOLANT



ACCORD 1997

OFFRE DE FINANCEMENT DE

3,8%*

TERMES DE 24 À 60 MOIS

SUR TOUTES LES ACCORD 1997 NEUVES

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

*Offre de financement d'achat faite par Honda Canada Finance Inc. Programme de financement à 3,8% portant sur toutes les Accord 1997 neuves pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 3,8% = 449,79 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1 589,92 \$. Coût total : 21 589,92 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

PANDA

LE SPÉCIALISTE

des chaussures pour enfants

SOULIERS POUR FILLES



39⁹⁹
23 à 30

excellente valeur!



39⁹⁹
8 à 13

49⁹⁹
28 à 33

SOULIERS GARÇONS



49⁹⁹
24 à 34



39⁹⁹
23 à 27

49⁹⁹
28 à 31

Profitez de notre plan mise de côté pour l'achat de vos bottes d'hiver...



NIKE

À partir de

49⁹⁹
11 à 3



KangaROOS

À partir de

29⁹⁹
11 à 4



BROOKS

À partir de

29⁹⁹
7 à 12



39⁹⁹
13 à 6



CONVERSE

À partir de

39⁹⁹
1 à 4



Reebok

À partir de

39⁹⁹
10 à 3

les **Tourelles** (819) 564-8311

CENTRE COMMERCIAL 3025, rue KING OUEST, SHERBROOKE.

Plusieurs autres modèles et spéciaux en magasin

Accusation de meurtre au premier degré contre Alain Plante

60 minutes ont suffi à l'enquête préliminaire

Pierre SAINT-JACQUES

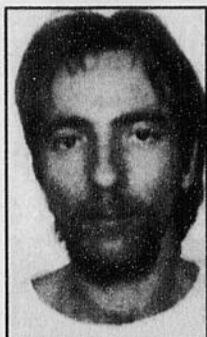
Sherbrooke

Une enquête préliminaire de 60 minutes a suffi au juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec pour citer Alain Plante, âgé de 36 ans, à procès sur l'accusation de meurtre au premier degré.

La date du procès sera fixée au début du mois de septembre. C'est un secret de polichinelle que la défense envisage dans ce dossier une défense d'aliénation mentale.

L'accusé jouit depuis plusieurs semaines déjà d'une liberté encadrée grâce à l'aide et au soutien de ses proches aussi bien que de sa belle-famille.

Plante est soupçonné d'avoir poignardé sa conjointe, Guylaine Fortin, âgée de 33 ans, dans la nuit du 12 au 13 janvier, au domicile que le couple occupait au lac Saint-Georges, à Saint-Georges-de-Windsor.



Alain Plante



Guylaine Fortin

D'emblée, le défenseur Thomas Walsh a demandé et obtenu une ordonnance de non-publication sur les témoignages à venir, à savoir ceux de M. Sylvain Plante, âgé de 33 ans, frère d'Alain et de l'agent-enquêteur Pierre Brochu, du Bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de l'Estrie.

Le procureur Paul Crépeau agit pour le compte du ministère public

dans cette affaire d'un doigté professionnel, empreint de compassion et de compréhension.

Événements

Dans les faits déjà connus de ce drame, rappelons que le corps de la jeune femme avait été découvert par sa mère et une de ses sœurs. L'employeur leur avait téléphoné car il s'inquiétait de l'absence inhabituelle et non annoncée de Guylaine.

Alain Plante avait appréhendé vers la fin de l'après-midi au domicile de sa mère et de son frère, à Wotton, où il s'était réfugié.

Le lendemain, il comparait au palais de justice de Sherbrooke pour être par la suite placé sous la responsabilité d'un psychiatre pour examen, évaluation et traitement.

Après la stabilisation de son état, des démarches devant le juge Raynald Fréchette de la Cour Supérieure lui avaient permis de recouvrer sa liberté, avant l'été 1997. Il était toutefois placé

sous la responsabilité des autorités de la Maison Saint-Georges.

Vol à la Bijouterie Lucie: Louis Kendall plaide non coupable

Sherbrooke (PSJ)

Louis Kendall, âgé de 40 ans, de Sherbrooke, a été accusé du vol qualifié commis à la bijouterie Lucie, du centre commercial Les Galeries Quatre-Saisons, dans le quartier Est de Sherbrooke, dimanche après-midi.

Assisté de son avocat Joël Bourassa, il a plaidé non coupable et il a opté pour un procès devant juge et jury.

Le procureur André Campagna s'est aussitôt opposé à la remise en liberté de Kendall qui devra patienter jusqu'au lundi 18 août avant de connaître son sort.

C'est la date à laquelle le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec a reporté la prochaine étape de l'affaire, à savoir l'enquête sur cautionnement.

Les circonstances du vol violent perpétré à la bijouterie et le passé judiciaire de l'accusé commandaient au ministère public de garder au frais Ken-

dall. Tout le déroulement du délit a été capté sur une bande magnétoscopique et le contenu serait assez éloquent sur ce qui s'est passé.

Une préposée à la clientèle avait été bousculée et frappée par le voleur avant que des bijoux pour une valeur estimée à quelque 8000 \$ ne disparaissent.

Une perquisition au domicile du suspect n'a pas permis aux détectives de recouvrer le butin.

La construction d'une clôture suit son cours au site d'enfouissement

Sherbrooke (GF)

Même si le chantier semble abandonné, l'érection d'une clôture autour du site d'enfouissement de Sherbrooke, notamment le long de la rue Desaulniers, se poursuit présentement et devrait être terminée dans quelques semaines.

Telle est l'assurance que donne le responsable de la Planification et des travaux publics, Guy Labbé, lorsqu'on l'interroge à ce sujet.

C'est un citoyen qui fréquente régulièrement le secteur qui a soulevé le problème. Selon lui, les travaux de construction de la clôture sont arrêtés depuis trois mois. Au bout de la rue Desaulniers, de fait, la clôture n'a pas été totalement fixée à la structure de métal et pend par terre.

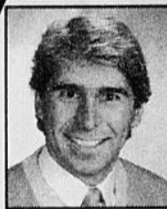
À ce sujet, M. Labbé déclare que les travaux ont été arrêtés, une première fois, lors de fortes pluies, puis pour les vacances de la construction. Présentement, affirme-t-il, les employés de l'entrepreneur à qui a été confié ce contrat - Clôtures Daviault -, complètent une portion de la clôture située du côté de Fleurimont.

«L'ensemble des travaux doit être complété pour la fin de septembre», a indiqué M. Labbé.

Cette clôture doit ceinturer le site d'enfouissement sur une longueur

de deux kilomètres. Il s'agit d'un contrat de 137 000 \$, taxes incluses.

DENTUROLOGISTE



Marcel Lavigne

SUJET :

LE TRAVAIL EFFECTUÉ PAR VOTRE DENTUROLOGISTE

La présente rubrique et les suivantes traitent des étapes à suivre pour réaliser une prothèse dentaire de qualité. Le travail s'effectue généralement en cinq étapes : première visite chez le denturologiste et prise de l'empreinte primaire; prise de l'empreinte secondaire; enregistrement des mesures et choix des dents; essayage; mise en bouche. Une dernière étape, soit la vérification ultérieure de la prothèse est à conseiller. Dans la présente rubrique, nous nous intéressons plus spécifiquement à la première étape lors de la fabrication d'une prothèse dentaire.

Dès la première rencontre, le denturologiste procède à un examen de la cavité buccale. Il prend note de l'état des gencives, des tissus buccaux et est ainsi en mesure d'évaluer le travail à effectuer et de vous en faire part. C'est à la suite de cet examen que le denturologiste peut préciser combien il vous en coûtera pour votre traitement. Ne vous fiez jamais à des prix donnés par téléphone. Il est impossible d'évaluer le travail sans avoir d'abord fait un examen denturologique. Après cet examen, il vous indique le nombre de rendez-vous nécessaires, combien de temps peut s'écouler entre le début et la fin du traitement, etc. Il définit avec vous le type de prothèse qui vous convient.

Lorsque vous êtes bien informé du travail que votre denturologiste doit entreprendre et que vous avez convenu avec lui du montant des honoraires, celui-ci procède à l'ouverture de votre dossier et il prend ensuite les empreintes primaires.

Ces empreintes, dites primaires, ne sont pas utilisées pour confectionner les futures prothèses dentaires. Elles constituent un modèle d'étude, qui met en évidence toutes les petites particularités des porte-empreintes individuels, ces derniers étant propres à chaque individu. Les empreintes qui sont prises avec ces porte-empreintes sont dites «empreintes secondaires».

SUJET DE LA PROCHAINE RUBRIQUE :

L'EMPREINTE SECONDAIRE
65, rue Belvédère Nord
569-DENT (3368)



RÉSIDENCE MURRAY

Résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes
Service de dépannage - Convalescence

- surveillance 24 heures
- sonnette d'appel pour urgence
- salle de bain privée complète
- service d'infirmière
- visites médicales
- repas équilibrés
- chambre simple ou suite
- près de l'Hôtel-Dieu



Pour informations, appelez:
ANTOINETTE LÉGÈRE, directrice
10 ans d'expérience dans le domaine

205, rue Murray 569-8988

Cette résidence est dirigée et administrée par:
Les Conseillers en hébergement des aînés du Québec inc.
(CHAQUI)

Disponible 1er juillet 1997

Réservez dès maintenant

B I N G O

LE JEUDI SOIR 14 AOÛT 1997
À 19 h 30

À LA SALLE DES LOISIRS, RUE CASTONGUAY À COOKSHIRE

SOIRÉE BINGO

dans le cadre de

l'Exposition de Cookshire

Environ 1 000\$ en prix

LE MEILLEUR SYSTÈME D'AMAIGRISSEMENT AU QUÉBEC

PLAN D'AMAIGRISSEMENT SUPERVISÉ

8 semaines vers un nouveau mode de vie

« P.A.S. »

Mesdames, vous avez entre 20 et 100 livres à perdre, n'hésitez pas, appelez-nous. Nous avons les solutions:

- menus variés, équilibrés
- exercices progressifs
- instructeur privé 3 fois/semaine
- rencontres d'information et de motivation

BRÛLE-CALORIES

Le système d'amaigrissement le plus populaire et le plus économique

- Maigrir en s'amusant, apprendre à s'alimenter, se motiver en groupe, menus variés et équilibrés
- Exercices sans saut avec une professionnelle diplômée
- cours dynamique avec d'excellents résultats

Femme Estrie
CENTRE DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

«Pour femmes seulement, un point c'est tout»

PROCHAINE SESSION 24 AOÛT
8 semaines
• pré-inscription: 9 août au 20 août
• journée d'information: le lundi 18 août à 19 h 45

2154, rue King Ouest Sherbrooke, Québec 822-2224

Spécial - Spécial - Spécial

STAR CHOICE
Visez plus haut

1299\$
installation incluse
taxes en sus

RIEN À PAYER AVANT 1998!
Financement disponible

La télé à son MAX!

Sélection de 75 canaux de télévision et de musique digitale, STAR CHOICE des sports, des films, des émissions pour enfants, des événements spéciaux non disponibles sur le câble.

D'autres spéciaux en magasin ou demandez à notre représentant lors de sa visite chez vous.

(819) 566-4748

Astrocell

4400, rue Quimet, Sherbrooke, Québec

Plus de 15 ANS d'expérience en satellite

Spécial - Spécial - Spécial

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

L'ampleur de la réaction



Pierre DUBOIS

Ce sont les commentaires de deux téléspectatrices de «RDI à l'écoute», lundi soir, qui auront permis de cerner le mieux l'ampleur de la réaction des Québécois et des Québécoises au décès de Marie-Soleil Tougas. Retenant ses larmes, la première dira: «J'ai réagi 10 fois plus fort que je ne l'aurais pensé». La seconde décrira l'attachement et l'admiration que tous et toutes éprouvent pour Marie-Soleil, non seulement la comédienne, mais aussi, surtout, l'être humain: «Elle avait ses bébêtes, elle aussi. Mais ses bébêtes, elle les prenait par les cornes».

La réaction est forte. Elle démontre l'attachement que l'on avait pour cette femme vraie. Elle est justifiée par la fierté qu'on éprouvait qu'elle soit l'une des nôtres et qu'elle connaissait le succès. Elle est renforcée par ce sentiment d'injustice devant ce coup de sort.

Alors que des sondages révélaient, il y a quelque temps, que 60% des gens ne font pas ce qu'ils aiment dans la vie, Marie-Soleil a eu le courage de dépasser ses peurs, d'y aller, de vivre pleinement que ce soit sur les plateaux, dans les studios ou dans sa vie privée.

Elle avait peur de la moto. Elle s'en est achetée une. Elle avait peur de l'avion. Elle a suivi des cours de pilotage. Elle avait peur, plus jeune, de faire carrière dans un domaine aussi exigeant. Elle y a plongé et réussi. Plus, elle y est restée simple, généreuse et sans prétention.

Sa personnalité mais aussi l'âge auquel elle nous quitte ajoutent à l'ampleur de la réaction. Une réaction d'une envergure comparable à celle qui avait suivi la mort tragique de Gilles Villeneuve. Ils sont tous les deux disparus presque au même âge. Ils avaient une attitude semblable. Ils vivaient à 100 à l'heure. Ils prenaient des risques. Ils fondaient à travers la vie... comme beaucoup aimeraient avoir le courage de le faire.

L'ampleur de la peine et de la tristesse s'explique aussi parce qu'avec le déploiement d'une telle force et d'une telle réalisation personnelle, elle ne devait pas mourir si jeune. Sa disparition provoque un remous en chacun de nous parce que la fin abrupte de sa vie, une vie pourtant si intense et réussie, vient nous rappeler la fragilité de la nôtre.

Commentant un jour le succès extraordinaire remporté par sa chanson «Le blues du businessman», l'auteur Luc Plamondon disait: «J'ai compris que tout le monde aurait voulu être un artiste». Artiste, Marie-Soleil l'aura été. Elle aura été plus: un être humain généreux qui aura su faire preuve d'attachement pour ses proches et les enfants malades. Un être humain superbe qui aura eu le plus grand courage, celui de vaincre ses peurs, d'y aller malgré elles.

Et c'est pour cela qu'on se souviendra d'elle longtemps... toujours! Peut-être nous inspirera-t-elle dans nos moments d'hésitation, devant nos peurs de l'inconnu.

La réaction est d'un ampleur incroyable parce qu'on s'est rendu compte, spontanément, qu'elle était une personne importante. Les médias n'ont pas créé la force de cette réaction collective. Ils ne font qu'en être le miroir.

OPINION

Encore De Gaulle

À quoi donc est dû ce débordement de rage, de bave et de fiel de ces quelques grenouilleurs et scribouilleurs québécois francophones contre De Gaulle, trente ans après le fait? Ou, dit autrement, la honte de montrer au monde qu'on n'a pas de «...».

Voilà ce que cache le «flag» rouge et blanc dont ces gens se drapent.

Il n'y a qu'une raison: la honte.

F. Bernard Beauchemin

La honte de montrer à la face du monde qu'on n'a pas encore «le coura-

LETTRE OUVERTE

Lettre au premier ministre

Objet: correspondance du 20 juin 1997 portant sur le milliard versé par Loto-Québec au Trésor québécois

Monsieur Bouchard,

En réponse à votre accusé réception du 2 juillet dernier qui, pour moi, va demeurer lettre morte, je désire une réponse claire à toutes les questions que je vous posais.

Au cas où cette correspondance aurait été classée dans la filière 13, c'est-à-dire la poubelle, je joins une copie de ma lettre du 20 juin 1997.

La réponse que votre attaché politique, M. Robert Demers, m'a transmise ne me satisfait pas. Que mes commentaires viennent enrichir votre réflexion, soit, mais ce que je veux ce sont des résultats concrets. J'entends par résultats concrets, une volonté ferme de changer votre façon de gérer pour que la population québécoise puisse être fière de ses élus.

S'il fallait que j'agisse de cette manière, il y aurait belle lurette que j'aurais déclaré faillite. Dès que j'obtiens une rentrée d'argent, je ne cours pas chez le concessionnaire pour changer

mon auto ou au magasin pour rajouter ma garde-robe ou, encore, au restaurant le plus chic pour me payer un repas gastronomique, au



Lucien Bouchard

contraire, je suis raisonnable, je dépense selon mes moyens. Avant de dépenser à tout venant, vous devriez réfléchir un tant soit peu, parce que cet argent, c'est notre argent.

Vous chantez sur tous les tons que vous devez réduire le déficit à zéro pour l'an 2000, mais on lit dans les journaux, que vous avez acheté 41 voitures et que vous avez eu l'audace de choisir des Cadillac, rien de trop beau.

Il me semble que, par les temps qui courent et avec toutes les compressions budgétaires que vous avez infligées aux domaines de la santé et de l'éducation, vous auriez pu opter pour une autre marque moins dispendieuse, n'est-ce pas? Ceci n'est qu'un exemple, parmi tant d'autres, des bévues que

vous commettez. Vous ne cessez de nous seriner que le peuple québécois devra se serrer la ceinture durant les prochaines années, mais vous, au gouvernement, ne faites-vous pas partie de ce peuple québécois également?

En terminant ma lettre du 20 juin dernier, je vous avais confié un petit secret, lequel était que nous n'avions pas de limousine, ni de chauffeur, encore moins de serviteur et que nous réussissions à vivre heureux quand même. Alors il serait peut-être bon que vous y réfléchissiez avant de dépenser à tout propos. Je vous répète aussi qu'il est certain que l'on n'y parvient pas du jour au lendemain, mais on y arrive en se disant un jour à la fois. Aujourd'hui, c'est bien, demain ce sera mieux.

Espérant que vous saurez me lire jusqu'à la fin et surtout me répondre, non par un accusé réception de votre attaché politique, mais personnellement, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Lise Dumont
Coaticook

Au conseil de Windsor

Mme Carmen C. Juneau, maire
Ville de Windsor
Objet: collecte des résidus domestiques dangereux: bravo!

Les membres du Comité municipal de la famille de la Ville de Windsor ont appris avec beaucoup de plaisir la décision de notre conseil municipal de participer à la collecte des résidus domestiques dangereux, une initiative de la MRC du Val Saint-François en collaboration avec Papiers Domtar Windsor.

Nous tenons à vous souligner publiquement notre satisfaction et à vous féliciter pour cette excellente initiative qui a eu lieu le 9 août dernier, une première à Windsor. Nous avons applaudi l'an passé au lancement de la collecte sélective des déchets domestiques et nous nous réjouissons encore aujourd'hui pour cette nouvelle collecte spéciale. Bravo!

Nous espérons que ce service pourra être répété l'an prochain afin de continuer à assurer la protection de notre environnement.

Vous réitérant donc toutes nos félicitations, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les membres du Comité municipal de la famille de la Ville de Windsor
Par Elisabeth Boulet

TÉMOIGNAGE

Le curé Paul Lévesque: le goût du vrai et de l'authentique

Le curé Paul Lévesque est décédé le dimanche 10 août dernier au centre hospitalier La Providence de Magog.

Il avait été vicaire à l'Immaculée-Conception, à Sherbrooke, aumônier des Syndicats, aumônier de l'aviation (C.A.R.C.), curé de la paroisse de Deauville, curé durant 12 ans (1971-1983) à la paroisse Saint-Patrice de Magog, curé à Saint-Boniface, à Sherbrooke, avant de se retirer, tout en gardant du ministère, aux Résidences du Carrefour, sur la rue Du Manoir, à Sherbrooke.

Paul Lévesque, c'était un homme fier, de bonne éducation, qui aimait les objets de qualité, les êtres de qualité, qui savait d'un coup d'oeil distinguer le vrai, l'authentique du toc. C'était l'intuitif qui devenait vite que l'autre avait besoin de parler, avait besoin d'un message d'Espérance, d'un soutien, d'un sourire, d'un encouragement.

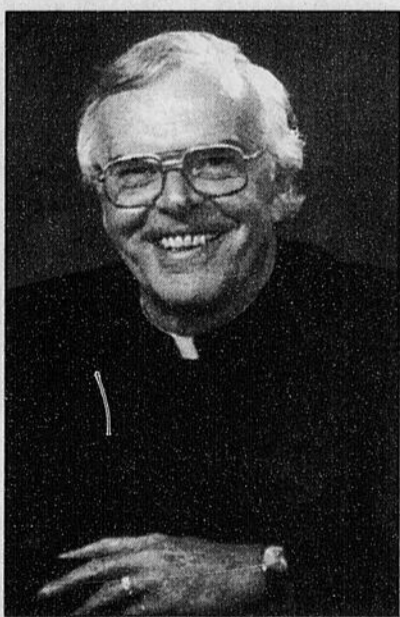
Ce grand six pieds croyait en son ministère, croyait beaucoup à l'efficacité de la Parole. Ce qui semblait improvisation, tellement il parlait d'abondance, était toujours préparé avec soin, mûri, repris, réfléchi. Il ne transportait jamais à l'ambon les doutes, les hésitations, les discus-

sions... il affirmait, il proclamait l'avènement de Jésus-Christ, il annonçait, en prophète, la Bonne Nouvelle.

Le Paul Lévesque plus âgé, qui faisait un retour sur sa vie, trouvait que c'était à Saint-Patrice qu'il avait donné un rendement plus plein et qu'il avait vécu des années plus déterminantes pour sa vie et son ministère. En conséquence, je détaillerai son passage, sa mission à Saint-Patrice.

Les gens aimaient Saint-Patrice, parce que rien n'y était uniforme. Paul comptait sur l'équipe et avait su s'en bâtir une, efficace, polyvalente, originale. L'équipe de prêtres qui secondait Paul, qui étendait son action était composée d'un père de la Fraternité, d'un rédemptoriste, d'un aumônier dans une polyvalente, d'un professeur, d'un directeur d'école dans la région de Montréal, venant prêter main forte en fin de semaine.

La variété de l'équipe était assez parlante que les équipes de pastorales d'autres villes, les spécialistes de Novalis venaient à Saint-Patrice, attirés par les harmoniques différentes mais bien concertées de cette équipe de prêtres. Les gens de différents âges, les touristes, les visiteurs, les



Paul Lévesque

gens de différentes formations trouvaient leur compte dans cette équipe presbytérale diversifiée, habilement présidée par le curé Paul.

À Saint-Patrice de Magog, si on aimait moins un genre, c'était amplement compensé par un autre genre, un autre style, voire par un genre tout à fait différent. Le curé Paul, qui avait de grandes qualités, avait compris que tu ne peux servir une

grande population sur un seul registre, la diversité est requise et répond mieux à de multiples attentes.

Les textes de la Bible, les épîtres, les péripécies de la Parole étaient souvent lus par des gens qui donnaient une intelligence un peu rare au relief, aux interpellations, au filon central de sorte que les auditeurs, les auditrices, redécouvraient l'actualité, la force, la véracité de ces textes. Des équipes, stimulées, encouragées par Paul, travaillaient fort pour que la musique, le chant rehaussent les cérémonies, pour rendre les prières plus vivantes.

Le curé Paul était souvent fatigué, mais donnait un bon rendement. Il savait pour quel patron il travaillait et voulait être à la hauteur. La paroisse, le cimetière, les chapelles, il y voyait, et avec coeur, pour que tout fonctionne et pas à peu près.

Pour toutes les fois où Paul Lévesque travaillait à remonter le moral d'une personne, d'un couple, à insister sur une démarche de Foi, à consoler, à accueillir dans la Miséricorde, dans la bonté du Christ, nous le remercions très sincèrement.

Parce que la paroisse Saint-Patrice est un carrefour, des gens d'autres

villes, des vacanciers, à part les paroissiens réguliers, ont pu rencontrer Paul, apprécier sa bonne humeur, la grâce de son sourire, apprécier sa préoccupation d'accueillir, de mettre à l'aise, sa volonté de transformer les gestes les plus simples de la vie quotidienne en semences d'éternité.

Le curé Paul Lévesque, «le grand Paul», voulait arriver à Dieu, la main dans la main des autres, le coeur ouvert aux souffrances, aux attentes, aux joies. Il a été pour bien des gens un charmant compagnon et un appel à regarder plus profondément, plus haut les événements, les rencontres. Il a perdu sa vie à donner à l'un et à l'autre et il a témoigné qu'une vie est utile et belle si elle est donnée aux autres.

À des décorations matérielles, souvent lourdes et opaques, Paul Lévesque a préféré des amitiés solides, un attachement valorisant, avec une grande communauté, qui l'a fait vivre, l'a conservé motivé. Il s'est présenté devant Dieu, riche de toutes ces amitiés, il continue à vivre dans le coeur de celles et ceux qui l'ont croisé et ont reçu de lui le cadeau précieux de la bonne odeur du Christ.

Gilles Légaré

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur
					Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion
					René Béliveau Directeur
					André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur
					André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit
					André Casteau Directeur
					Serge Nadeau Adjoint au directeur



Photo La Tribune par Sylvie Pion

Marc-André Martel, préfet de la MRC du Val-Saint-François, Claude Boucher, député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie, Carmen Juneau, mairesse de Windsor et Émile Provencher, président de Construction Couillard Ltée étaient présents hier pour inaugurer les travaux de construction du tronçon entre Greenlay et Saint-François-Xavier du réseau cyclable régional-Route verte du Québec.

Sylvie PION

Windsor

Les travaux de construction de la piste cyclable régionale Route Verte du Québec entre Greenlay et Saint-François-Xavier d'une longueur de quelque dix kilomètres ont débuté. Ce tronçon, qui permettra de joindre le réseau des Grandes Fourches, sera accessible dès la fin de l'été. C'est ce qu'a annoncé hier Alain Beaulieu, agent des relations publiques de la Corporation de développement économique pour le réseau cyclable de la MRC du Val-Saint-François.

La Corporation de développement économique, la MRC du Val-Saint-François ainsi que le comité de bénévoles de la région de Windsor ont participé à l'inauguration de la construction du tronçon, dont 3,5 kilomètres de piste cyclable hors route sont localisés dans l'emprise de l'autoroute 55. L'autre portion de piste se situe sur chaussée désignée.

M. Beaulieu a déclaré que les travaux sur l'emprise de l'autoroute 55 ont été confiés à la firme Construction Couillard Ltée pour un montant de 66 438 \$. L'aménagement de cette partie représente un coût total de 235 000 \$ et devrait être complété à l'été 1998. «Les cyclistes pourront cependant utiliser ce tronçon à la fin de l'été lorsque les travaux auront été finalisés. Ils remarqueront tout au cours de l'été 1998 différents travaux visant à terminer cet aménagement récréotouristique. Nous prévoyons un investissement total de 1 059 000 \$ pour toute la longueur du réseau régional, soit 100 kilomètres», a-t-il précisé.

Une porte sur l'Estrie

Le député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, a indiqué que la piste cyclable régionale Route verte du Québec représente une véritable porte sur l'Estrie qui permettra de faire connaître la région. Il a de plus souligné l'apport inestimable des bénévoles qui croient à la Route verte. «Environ 125 bénévoles travaillent à la réalisation du projet dans la MRC du Val-Saint-François. Sans eux, nous aurions eu des difficultés à arriver à d'aussi bons résultats», a fait valoir le préfet de la MRC du Val Saint-François, Marc-André Martel.

Rappelons que le réseau cyclable de la MRC du Val-Saint-François renferme deux grands axes, nord-sud et est-ouest. L'été 1997 aura été consacré entre autres à la mise en place du tronçon entre Richmond et Cleveland et à établir le lien entre Saint-François et Greenlay. À l'été et à l'automne 1998, il y aura la réalisation du tronçon longeant la rivière Saint-François entre Windsor et Melbourne. Quant au deuxième axe du réseau cyclable régional, des travaux devaient être exécutés en octobre et novembre entre Valcourt et Racine alors que l'été et l'automne 1998-1999 serviront à relier Racine à Melbourne puis Valcourt à Bonsecours.

Nouveaux chantiers

Sherbrooke (BF) - Deux nouveaux chantiers risquent fort de perturber la circulation au ces jours-ci en Estrie. Le premier se situe sur la route 108-143 dans les municipalités de Waterville et d'Hatley, à l'intersection du chemin McDonald. L'entreprise Germain Lapalme & fils procède à un élargissement de la chaussée et à un réaménagement de l'intersection du chemin McDonald. La durée des travaux s'étend du 11 août au 19 septembre, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00. Il faut s'attendre à un ralentissement de la circulation sur la route 108-143 car une seule voie d'accès est disponible. Par contre, à l'intersection McDonald, l'attente pourrait être plus longue; des signaleurs dirigeront le trafic.

Le deuxième chantier occupe depuis peu la route 112 sur une longueur de quatre kilomètres à la hauteur de Saint-Gérard et Weedon. L'entreprise Pavage Centre sud du Québec accomplit des travaux de pavages nécessitant la fermeture d'une voie. Les travaux devraient se terminer le 31 août et sont en activité du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00. Des signaleurs sont sur place pour diriger le trafic.

Les travaux coûteront respectivement 118 000\$ et 431 000\$.

Piste cyclable Greenlay—Saint-François-Xavier

Les travaux de 235 000 \$ sont entrepris dans l'enthousiasme

Vacances en CHEVROLET fourgonnette

Passez voir nos représentants

Alain Filion
Arthur Lavarière

Comparez nos prix. Vous serez agréablement surpris!

- 1997 CHEVROLET VENTURE
- Moteur 6 cylindres, 180 chevaux
 - Transmission automatique 4 vitesses
 - Version 7 passagers
 - Verrouillage électrique des portes
 - Air climatisé
 - Rétroviseur extérieur à télécommande
 - Roues en acier de 15 pouces
 - Siège conducteur ajustable (hauteur)



En plus, utilisez l'argent accumulé avec votre carte de crédit GM

Pourquoi aller ailleurs lorsqu'on peut obtenir plus chez nous!



541, rue Main Ouest, Coaticook 849-6304

Location ou financement sur place selon approbation du crédit.

Photo à titre d'illustration seulement. L'équipement peut différer des modèles illustrés.

LA VENTE LA PLUS PERCUTANTE DE L'ANNÉE EST DE RETOUR!

LA VENTE GOLOSSALE



OPTION A: VOUS LOUEZ UNE NEON.

299 \$* PAR MOIS LOCATION TERME DE 30 MOIS COMPTANT INITIAL DE 299 \$

- TRANSPORT INCLUS
- TAXES INCLUSES
- PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

NEON DODGE/PLYMOUTH 1997

- Ensemble 22D:
- Moteur 2 litres à 16 soupapes et 132 chevaux
 - Climatiseur
 - Transmission automatique
 - Deux sacs gonflables
 - Radio AM/FM stéréo
 - Console centrale
 - Plus 36 caractéristiques de série



OPTION B: VOUS ACHETEZ UNE NEON.

14 274 \$**

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

564-2323
1800-667-3841

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Une lueur d'espoir

7 jours
24 heures

DE PLUS, CHRYSLER INSCRIRA VOTRE NOM SUR LE SENTIER TRANSCANADIEN!
Chrysler est l'un des commanditaires fondateurs du projet de Sentier Transcanadien. Ainsi, au moment de l'achat ou de la location de n'importe quel véhicule Chrysler en juillet, août et septembre, nous achèterons un mètre du Sentier de votre part et nous afficherons votre nom de façon permanente dans le pavillon de votre choix bordant le Sentier. Passez voir votre concessionnaire Chrysler.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Toutes remises incluses. Taxe sur le climatiseur incluse. Immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants.
** Taxe sur le climatiseur incluse. Transport, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.
Ces offres sont mutuellement exclusives et ne peuvent être combinées à aucune autre. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

**CARREFOUR
DE L'ESTRIE**

GRANDE OUVERTURE

JEUDI 14 AOÛT

JEUDI 14 AOÛT

JEUDI 14 AOÛT

JEUDI 14

MEGA
Blue

*Premier concept de
magasin de jeans à rayons
au Québec.*

Produits de marques telles que:

Levi's

SARGENT PEPPER
Jeans

POINT ZERO

PRESIDENT STONE

Rocky

Calvin Klein Jeans

SANTANA
Q USA CITY JEANS

MANAGER
Jeans

ORIGINAL
LOIS
BLUE JEANS

H★LLYWOOD

*Une expérience unique et excitante
de magasiner dans
le plus grand magasin de jeans au Québec*

**12 000 pieds carrés de
vêtements mode
et accessoires**

**Musique d'ambiance
avec disc-jockey
Défilés de mode à
toutes les semaines**

**Relaxez à notre
superbe café-resto
avant ou après
votre magasinage**

MEGA
Blue

**Un magasin incomparable
vous offrant
CHOIX ET VARIÉTÉ.**

CARREFOUR DE L'ESTRIE

(MAIL CENTRAL)